



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

En l'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, Adjoint ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. COSTE Jean-François, conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, adjoint,
M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe,
Mme QUER Martine, conseillère municipale à M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal,

Absent(s) :

M. VILA-PASOLA Marti, adjoint, (Excusé)
M. REDONDO Simon, conseiller municipal,
M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

Vu la délibération portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire.

Vu l'avis de la commission des finances,

Considérant que le budget proposé et présenté en équilibre, sincère et véritable,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter comme suit le budget Pompes Funèbres 2024

En dépenses de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	Estimation BP 2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	14 900,31
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 000,00
Chapitre 014 - Atténuations de produits	-
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	-
Chapitre 66 - Charges financières	-
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	-
Chapitre 68 - Dotations pour provisions (Op.Réelles)	-
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	-
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	-
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-
TOTAL	16 900,31

Date de convocation :
14/03/2024

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 04
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Budget Primitif 2024

Budget Pompes Funèbres

En recette de fonctionnement

RECETTES FONCTIONNEMENT	Estimation BP 2024
Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 000,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	
Chapitre 76 - Produits financiers	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	
Chapitre 78 - Reprises sur amort. et provisions (Op.Réelles)	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	
Chapitre 002 - Excédent reporté N-1	12 900,31
TOTAL	16 900,31

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **DE VOTER** comme exposé ci-dessus le budget 2024 – **budget Pompes Funèbres.**

POMPES FUNEBRES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	16 900,31	16 900,31
Section d'investissement	-	-

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE



Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe
que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son
auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également
faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de
Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.